

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

Nom de marque: GS Neutral Cleaner Concentrate

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- 1.1 Nom du produit
- Nom de marque: GS Neutral Cleaner Concentrate
- Numéro de l'article: GL35, #2384507, #2384501, #2384606, #2384600, #2384705, #2384804
- 1.2 Restrictions conseillées pour l'utilisation: Applications industrielles, applications professionnelles.
- Utilisation recommandée: Nettoyeur.

Information sur la dilution du produit: 1 oz par 2 gallons d'eau froide

• 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

• Société ::

Stearns Packaging Corporation
4200 Sycamore Avenue (53714)
PO Box 3216

Madison, WI 53704-0216

Téléphone : 800-655-5008

Fax : 1-608-246-5149

Email : stearns@stearnspkg.com **Site Internet** : www.stearnspkg.com

• 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

ChemTel:

L'Etats Unis: 800-255-3924

International: +1 (813) 248-0585

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

• 2.1

• Classification SGH

Produit tel que vendu	Produit à la dilution
Non classés	Non classés Non classés

Classification selon Directive 67/548/EEC o Directive 1999/45/EC

Non classés	Non classés
-------------	-------------

• Informations particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit doit être étiqueté en raison de la procédure de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.

Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

• Système de classification:

La classification correspond aux dernières éditions des listes CEE et prolongé par entreprise et de publications de données.

La classification est en conformité avec les dernières éditions des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

(Contd. from page 1)

• 2.2 Éléments d'étiquetage SGH	
Produit tel que vendu	Produit à la dilution
• Étiquetage selon le règlement (CE) n ° 1272/2008, l' SGH et HCS 2012	
Le produit est classé et étiqueté selon le règlement CLP, l' SGH et l' HCS 2012	Le mélange ne répond pas aux critères de classification.
• Pictogrammes de danger	
aucun	aucun
• Mention d'avertissement: aucun	aucun
• Déclarations sur les risques	
aucun	Eviter le contact avec les yeux.
• Déclarations sur la sécurité	
Garder hors de la portée des enfants. Observez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver les mains après la manipulation. Stocker à l'écart des matières incompatibles. Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales. Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et causer une irritation.	Garder hors de la portée des enfants. Observez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Rincer les mains après manipulation. Aucune précaution de stockage nécessaire. Jeter la solution dans les égouts jusqu'à l'égout municipal.
• Autres dangers :	

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- 3.2 Substance pure/mélange : Mélange
- Description: Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon les directives réglementaires (voir Section 15 de la FDS).

- Informations complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

SECTION 4. PREMIERS SOINS

• 4.1 Description des premiers secours

Produit tel que vendu	Produit à la dilution
<p>En cas de contact avec les yeux: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire appel à une assistance médicale.</p> <p>En cas de contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.</p> <p>En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.</p> <p>En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.</p> <p>Protection pour les secouristes: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.</p> <p>Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique Voir Information toxicologique (section 11).</p>	<p>Aucun effet après contact oculaire connu. Rincer à l'eau pendant quelques minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.</p>
<p>• 4.2 Les plus importants symptômes et effets aigus et différés. Troubles gastriques ou intestinaux.</p>	
<p>• Dangers Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.</p>	<p>Aucun effet connu.</p>
<p>• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</p>	
<p>Si nécessaire traitement par respiration oxygène. Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.</p>	<p>Traiter de façon symptomatique.</p>

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **5.1 Moyen d'extinction approprié :**
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inadéquats:
Aucun à notre connaissance.
- **Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:**
L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé..
- **5.2 Produits de combustion dangereux:**
Oxydes de carbone
- **5.3 Méthodes spécifiques d'extinction:** Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
- **Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Utiliser un équipement de protection personnelle.
- **Informations complémentaires:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL	
• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	
Produit tel que vendu	Produit à la dilution
Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.	Utiliser un équipement de protection individuel requis.
• 6.2 Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement:	
Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines	Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines
• 6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage:	
Ce produit est miscible dans l'eau. Arrêtez le flux de matière, si cela est sans risque. Grands déversements: Endiguer le matériau renversé, lorsque cela est possible. Couvrir avec une feuille de plastique pour éviter la propagation. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des récipients. Empêcher toute pénétration dans les voies navigables, les sous-sols ou les zones confinées. Après la récupération du produit, rincer la zone à l'eau. Petits déversements: Essuyez avec un matériau absorbant (par exemple, un chiffon, un voile). Nettoyer la surface à fond. Ne jamais remettre les déversements dans les conteneurs d'origine pour les réutiliser. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.	Grands déversements: rincer la zone à l'eau. Empêcher l'entrée dans les voies navigables. Petits déversements: Essuyer avec un matériau absorbant.
SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE	
• 7.1 Conseils pour une manipulation sans danger:	
Produit tel que vendu	Produit à la dilution
Assurer une bonne ventilation / ventilation sur le lieu de travail. Empêcher la formation d'aérosols.	Laver soigneusement les mains après manipulation.
• Informations sur le feu - et des explosions:	
Protéger de la chaleur.	Pas de précautions nécessaires.
• 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	
• Stockage:	
• Conditions de stockage sûres	
Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Stocker à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10 de la FDS). Faites attention lors de la manipulation / stockage.	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir hors de portée des enfants.
• Plus d'informations sur les conditions de stockage:	
Température d'entreposage : Garder du gel	Pas de précautions de stockage nécessaire.

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

• 7.3 Utilisation finale spécifique (s)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Des renseignements supplémentaires sur la conception des installations techniques: Sans autre indication, voir point

Produit tel que vendu	Produit à la dilution
-----------------------	-----------------------

• 8.1 Paramètres de contrôle

• Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

<ul style="list-style-type: none"> • DNEL Pas d'autres informations importantes disponibles. • PNEC Pas d'autres informations importantes disponibles. • Informations complémentaires: Les listes valables lors de la fabrication ont été utilisés comme base. 	<p>N'est pas applicable</p>
---	-----------------------------

• 8.2 Contrôle de l'exposition

• Équipement de protection individuelle

• Mesures d'hygiène:

<p>Les femmes enceintes doivent strictement éviter toute inhalation ou contact avec la peau. Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz / fumées / aérosols.</p>	<p>Les mesures habituelles de précaution à respecter lors de la manipulation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Immédiatement après les vêtements souillés ou contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau.</p>
--	---

• Protection respiratoire:

<p>Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. Un respirateur à vapeurs organiques approuvé par le NIOSH, équipé d'un préfiltre à poussière / brouillard doit être utilisé.</p>	<p>Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de ventilation insuffisante. NIOSH approuvé le respirateur de vapeurs organiques équipé d'un préfiltre de poussière brouillard doit être utilisé.</p>
--	--

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

• Protection des mains:	
Produit tel que vendu	Produit à la dilution
 <p>Gants de protection Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, des vitesses de diffusion et de la dégradation.</p>	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales.
• Matériau des gants	
Le choix des gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais également des marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs matières, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifié avant l'application.	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales.
• Temps de pénétration du matériau des gants	
<ul style="list-style-type: none"> • Temps de pénétration du matériau des gants Le fabricant des gants de protection doit connaître le temps de pénétration exact. être observé.	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales.
• Pour les gants de contact permanent, les matériaux suivants sont appropriés: Gants en caoutchouc	
• Protection des yeux	
 <p>Lunettes de sécurité avec protections latérales</p>	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales.
• Protection du corps:	
Non requis dans des conditions normales d'utilisation. La protection peut être nécessaire pour les déversements.	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales.
• Limitation et contrôle de l'exposition dans l'environnement	
Pas d'autres informations importantes disponibles.	Pas d'autres informations importantes disponibles.
• Des mesures de gestion des risques:	
Voir la section 7 pour plus d'informations .. Pas d'autres informations importantes disponibles.	Voir la section 7 pour plus d'informations .. Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES		
	Produit tel que vendu	Produit à la dilution
• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base		
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Générales • Aspect: Aspect: Couleur: • Odeur: • Seuil de l'odeur: 	Liquide Jaune Inodore donnée non disponible	Liquide Jaune pâle ou incolore. Inodore donnée non disponible
• Valeur du pH à 25 ° C:	7.5 ± 0.5 @ 25°C	7.5 ± 0.5
• Changement d'état		
Point / intervalle de fusion:	Non déterminé.	Non déterminé.
Point / intervalle d'ébullition:	212 °F / 100 °C	212 °F / 100 °C
• Point d'éclair:	Coupe fermée: >93.333°C (>200°F) [Pensky-Martens.]	Coupe fermée: >93.333°C (>200°F) [Pensky-Martens.]
• Inflammabilité (solide, gaz):	Pas applicable.	Non déterminé.
• Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.	Non déterminé.
• Décomposition thermique:	Non déterminé.	Non déterminé.
• Température d'autoinflammation:	Le produit est non autoinflammation.	Le produit est non autoinflammation.
• Propriétés explosives:	Le produit ne présente pas de danger d'explosion.	Le produit ne présente pas de danger d'explosion.
• Limite d'explosivité, inférieure	Non déterminé.	Non déterminé.
Limite d'explosivité, supérieure	Non déterminé.	Non déterminé.
• Pression de vapeur @ 20° C. :	<0.013 kPa (<0.1mm Hg)	<0.013 kPa (<0.1mm Hg)
• Densité à 20 ° C:		
• Densité relative	1.03	1.00
• Densité de vapeur	Non déterminé.	Non déterminé.
• Taux d'évaporation	Non déterminé.	Non déterminé.
• Solubilité dans l'eau:	Achévé	Achévé
• Coefficient de partage (noctanol/ eau):	Non déterminé.	Non déterminé.
• Viscosité:		
Dynamic:	<100 mPa·s	<100 mPa·s
Kinematic:	Non déterminé.	Non déterminé.
• 9.2 Autre information		
Densité apparente:	8.54 lbs/gallon	8.35 lbs/gallon
• Teneur en solvant		
Solvants organiques	Non déterminé	Non déterminé
Eau	Non déterminé	Non déterminé
Teneur en solides	Non déterminé	Non déterminé

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produit tel que vendu

- **10.1 Réactivité:** Stable dans des conditions normales
- **10.2 Stabilité chimique:**
- **Décomposition thermiques/ conditions à éviter:** Aucune décomposition si utilisé et stocké conformément aux spécifications.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réagit avec les agents oxydants. Des vapeurs toxiques peuvent être libérées si chauffées au-dessus du point de décomposition.
- **10.4 Conditions à éviter**
- **10.5 Produits incompatibles:** Agents oxydants forts.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

• **11.1 Informations sur les voies possibles d'exposition:** Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Produit tel que vendu	Produit à la dilution
• Toxicité aiguë:	Non-toxique à l'utilisation de dilution.
• Valeurs LD / LC50 pertinentes pour la classification: 29,411 mg/kg	• Valeurs LD / LC50 pertinentes pour la classification:
• Effet primaire d'irritation:	
<ul style="list-style-type: none"> • Peau: Provoque une irritation de la peau et les muqueuses. • Yeux: Provoque une sévère irritation des yeux. • Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu. 	Pas d'effets indésirables dus au contact avec la peau sont attendus. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
• Indications toxicologiques complémentaires:	
Le produit présente les dangers suivants selon la méthode de calcul de l'UE général Lignes directrices de classification pour les préparations telles que publiées dans la dernière version:	
Nocif, Corrosif, Avaler entraînera un fort effet caustique sur la bouche et la gorge et menacera la perforation de l'oesophage et de l'estomac. Danger par absorption cutanée Catégories cancérogènes :	Non classé Aucun effet important ou danger critique.

12 Ecological information

Produit tel que vendu

• **12.1 Toxicité**

• **Toxicité pour les organismes aquatiques:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **12.3 Potentiel bioaccumulatif:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **12.4 Mobilité dans le sol:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **Autres effets néfastes:**

• **Notes générales:**

Cette déclaration a été déduite des propriétés des composants individuels.

En raison de données disponibles sur l'élimination / la décomposition et le potentiel de bioaccumulation d'un dommage prolongée de l'environnement est peu probable.

Classe de pollution des eaux 1 (Règlement allemand) (auto-évaluation): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les égouts système.

• **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

• **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
• 13.1 Méthodes d'élimination	
Produit tel que vendu	Produit à la dilution
• Recommandation	
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.	Le produit dilué peut être évacué vers un égout sanitaire. Jeter le contenant vide à la poubelle.

• Emballages non nettoyés:	
Produit tel que vendu	Produit à la dilution
<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales. • Agents de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage. 	Le produit dilué peut être envoyé à l'égout. Jeter le contenant vide à la poubelle.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit tel que vendu	
<ul style="list-style-type: none"> • 14.1 Nombre-ONU • DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA 	N/A
<ul style="list-style-type: none"> • 14.2 ONU Nom d'expédition • DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA 	Produits de nettoyage, NOI, liquide
<ul style="list-style-type: none"> • 14.3 Classe de danger pour le transport (es) • DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA • Classe 	N/A
<ul style="list-style-type: none"> • 14.4 Groupe d'emballage • DOT, ADR, IMDG, IATA 	N/A
<ul style="list-style-type: none"> • 14.5 Dangers pour l'environnement: • Polluant marin: 	No
<ul style="list-style-type: none"> • 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur 	n'est pas applicable
<ul style="list-style-type: none"> • Quantité limitée (LQ) • catégorie de transport • code de restriction de tunnel 	
<ul style="list-style-type: none"> • ONU "Model Regulation": 	Produits de nettoyage, NOI, liquide
Produit à la dilution non destinés au transport.	

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES		
<ul style="list-style-type: none"> • 15.1 Sécurité, santé et environnement Réglementations / législation particulières à la substance ou du mélange • États-Unis (USA) • SARA: Non 		
Produit tel que vendu	Produit à la dilution	
• Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):		
Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.	
Section 313 (liste de produits chimiques toxiques):		
Aucun des ingrédients est répertorié.		
Inventaire des États-Unis TSCA :		
Dans l'inventaire TSCA	Dans l'inventaire TSCA	
<ul style="list-style-type: none"> • California Prop 65 Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction: 		
• Chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer:		
	Aucun des ingrédients est répertorié.	
• Chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de tout autre dommage sur la reproduction:		
Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.	
• Chimiques connus pour causer toxicité pour le développement:		
	Aucun des ingrédients est	Aucun des ingrédients est répertorié.
• Catégories cancérogènes		
• EPA (Environmental Protection Agency)		
Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.	
• Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.	
Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.	
• TLV (valeur limite établie par l'ACGIH)		
Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.	
• NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)		
Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.	
• OSHA-Ca (Sécurité & Administration de la Santé)		
Tous les ingrédients sont répertoriés.	Tous les ingrédients sont répertoriés.	
• Canada		
• Canada Liste intérieure des substances (DSL)		
Tous les ingrédients sont répertoriés.	Tous les ingrédients sont répertoriés.	
• Canada Liste de divulgation des ingrédients (limite 0.1%)		
	Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.

Fiche de données de sécurité

SGH HCS 2012

• Canada Liste de divulgation des ingrédients (limite 1%)		
	Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.
	Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.
	Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.
	Aucun des ingrédients est répertorié.	Aucun des ingrédients est répertorié.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à une relation contractuelle juridiquement valide.

- **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation de la peau.
 H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R10 Inflammable.
 R21 / 22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
 R36 / 37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 R38 Irritant pour la peau.
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R51 Toxique pour les organismes aquatiques.

SDS Nom de fichier: GL35 GS Neutral Cleaner SDS

- **Abréviations et acronymes:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals
 ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

- **Sources**

SDS Prepared by:
 JBE

Revision: Jun. 24, 2019